

## Section 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### Identificateur de produit

**Nom commercial ou désignation du mélange** Hylomar M all grades (Light, Medium and Heavy); Hylomar Racing Formula all grades (Light, Medium and Heavy)

**Numéro d'enregistrement** -

**Synonymes** Aucun(e)(s).

**Numéro de la FDS** 1

**Date de la première publication** le 22-août-2011

**Numéro de version** 02

**Date de révision** le 23-décembre-2011

**Date d'entrée en vigueur de la nouvelle version** le 22-août-2011

### Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées** Composé étanchéifiant ne prenant pas et ne durcissant pas.

**Utilisations déconseillées** Aucun(e)(s) connu(e)(s).

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fabricant:** Hylomar Ltd.

**Adresse:** Hylo House, Cale Lane, New Springs,  
Wigan, Greater Manchester,  
UK, WN2 1JT

**Numéro de téléphone :** +44(0)1942 617000

**Adresse e-mail:** info@hylomar.co.uk

**Personne à contacter :** Service technique

**Numéro de téléphone en cas d'urgence:** 1-760-476-3961

Code d'accès : 333544

## Section 2: Identification des dangers

### Classification de la substance ou du mélange

Les dangers physiques, sanitaires et environnementaux du mélange ont été évalués et/ou testés, et la classification suivante s'applique.

### Classification selon la directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE et ses amendements

**Classification** F;R11, Xi;R36, R66-67

Le texte intégral de toutes les phrases R est présenté dans la rubrique 16.

### Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements

Ce mélange ne répond pas aux critères de classification du règlement (CE) 1272/2008 et ses amendements.

#### Dangers physiques

Liquides inflammables	Catégorie 2	Liquide et vapeurs très inflammables.
-----------------------	-------------	---------------------------------------

#### Dangers pour la santé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2	Provoque une sévère irritation des yeux.
--	-------------	--

Toxicité spécifique des organes cible - exposition unique	Catégorie 3 effets narcotiques	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
---	--------------------------------	--

### Résumé des dangers

**Dangers physiques** Facilement inflammable.

**Dangers pour la santé** Irritant pour les yeux. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

**Dangers pour l'environnement** Pas de classification pour les dangers pour l'environnement.

**Dangers spécifiques** Facilement inflammable. Irritant pour les yeux. Dessèche la peau.

**Symptômes principaux** Irritation des yeux et des muqueuses. Les personnes exposées peuvent souffrir de larmoiement, rougeur et gênes. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

## Éléments d'étiquetage

### Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements

Contient: Acétone



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger Liquide et vapeurs très inflammables. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

### Conseils de prudence

#### Prévention

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. Se laver soigneusement après manipulation. Éviter de respirer les émanations/les brouillards/les vapeurs/les aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

#### Intervention

En cas d'incendie : utiliser une mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou un brouillard d'eau. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

#### Stockage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef.

#### Élimination

Élimination des contenus/contenants conformément aux dispositions locales / régionales /nationales / internationales en vigueur.

### Informations supplémentaires de l'étiquette

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

### Autres dangers

Non attribué.

## Section 3: Composition/informations sur les composants

### Mélange

#### Informations générales

Nom chimique	%	Numéro CAS/CE	Numéro d'enregistrement	Numéro index	Obs.
Acétone	25 - 50	67-64-1 200-662-2	-	606-001-00-8	#
<b>Classification :</b>	<b>DSD:</b>	F;R11, Xi;R36, R66-67			
	<b>CLP :</b>	Flam. Liq. 2;H225, Eye Irrit. 2;H319, STOT SE 3;H336			

#: Cette substance présente des limites d'exposition sur le lieu de travail.

CLP : Règlement n° 1272/2008.

DSD : Directive 67/548/CEE.

#### Remarques sur la composition

Le texte intégral de toutes les phrases R et H est présenté dans la rubrique 16. Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

## Section 4: Premiers secours

#### Informations générales

Aviser le personnel médical de l'identité du produit afin qu'ils prennent les dispositions nécessaires pour assurer leur sécurité.

#### Description des premiers secours

##### Inhalation

Se rendre à l'air frais et rester calme. En cas d'arrêt respiratoire, le personnel qualifié doit pratiquer la respiration artificielle ou administrer de l'oxygène. Consulter un médecin si les troubles persistent.

##### Contact avec la peau

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux.

##### Contact avec les yeux

Laver les yeux soigneusement avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact. Consulter un médecin si les troubles persistent.

##### Ingestion

Rincer soigneusement la bouche. Boire quelques verres d'eau ou de lait. Consulter un médecin si les troubles persistent.

<b>Principaux symptômes et effets, aigus et différés</b>	Irritation des yeux et des muqueuses. Les personnes exposées peuvent souffrir de larmoiement, rougeur et gênes. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
<b>Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires</b>	Assurer des soins généraux et traiter en fonction des symptômes.

## Section 5: Mesures de lutte contre l'incendie

<b>Risques généraux d'incendie</b>	Le produit est facilement inflammable et peut, même à température ambiante, dégager des vapeurs qui produisent des mélanges explosifs vapeur-air. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se déplacer sur le sol en direction de sources d'ignitions plus éloignées avant de provoquer un retour de flamme.
<b>Moyens d'extinction</b>	
<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	L'eau pulvérisée, la mousse, la poudre ou le dioxyde de carbone.
<b>Moyens d'extinction inadaptés</b>	En cas d'incendie ne pas appliquer un jet d'eau étant donné qu'il élargira le feu.
<b>Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange</b>	En cas d'échauffement et d'incendie, des vapeurs/gaz nocifs peuvent se produire.
<b>Conseils aux pompiers</b>	
<b>Équipements de protection particuliers</b>	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie. Pour la lutte contre l'incendie, choisir l'appareil respiratoire conformément aux règles générales de l'entreprise sur le comportement pendant un incendie.
<b>Procédures spéciales de lutte contre l'incendie</b>	Refroidir les emballages exposés à la chaleur avec de l'eau et les retirer du lieu d'incendie si ceci ne fait courir aucun risque. Empêcher le ruissellement de l'eau d'extinction ou de dilution de se déverser dans des cours d'eau, des égouts ou un réseau d'eau potable.

## Section 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

<b>Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence</b>	
<b>Pour les non-secouristes</b>	Tenir le dos contre le vent. Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. Éviter l'inhalation de vapeurs/aérosols et le contact avec la peau et les yeux. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins d'être vêtu d'une tenue protectrice appropriée.
<b>Pour les secouristes</b>	Tenir à l'écart le personnel superflu. Porter des vêtements de protection comme le décrit la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité.
<b>Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau.
<b>Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage</b>	Éliminer toutes les sources d'ignition. Ventiler la zone. Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). À jeter dans un récipient pour l'élimination. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.
<b>Référence à d'autres sections</b>	Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.

## Section 7: Manipulation et stockage

<b>Précautions à prendre pour une manipulation sans danger</b>	Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - ne pas fumer. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter l'inhalation de vapeurs/aérosols et le contact avec la peau et les yeux. Porter des vêtements de protection comme le décrit la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité. Éviter une exposition prolongée. Se laver soigneusement après manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques. Éviter le rejet dans l'environnement.
<b>Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités</b>	Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais et bien ventilé. Éloigner de la chaleur, les étincelles, les flammes nues et les autres sources d'inflammation. Conserver à l'écart de matières incompatibles.
<b>Utilisation(s) finale(s) particulière(s)</b>	Composé étanchéifiant ne prenant pas et ne durcissant pas.

## Section 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

##### La France. INRS, Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques

Composants	Cat.	Valeur
Acétone (67-64-1)	VLE	2420 mg/m3
		1000 ppm
	VME	1210 mg/m3
		500 ppm

## UE. Liste de valeurs limites de caractère indicatif et directives concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à une exposition à des agents chimiques, physiques et biologiques pendant le travail

Composants	Cat.	Valeur
Acétone (67-64-1)	VME	1210 mg/m <sup>3</sup> 500 ppm

### Limites biologiques

#### France. Indicateurs biologiques d'exposition (IBE) (Institut national de recherche et de sécurité (INRS), ND 2065)

Composants	Valeur	Déterminant	Spécimen	Heure d'échantillonnage
Acétone (67-64-1)	100 mg/l	Acétone	Urine	Moment de l'échantillonnage : fin de poste.

**Procédures de suivi recommandées** Suivre les procédures standard de surveillance.

**DNEL** Donnée inconnue.

**PNEC** Donnée inconnue.

### Contrôles de l'exposition

**Contrôles techniques appropriés** Assurer une ventilation efficace. Respecter les valeurs limites et réduire au minimum le risque d'inhalation de vapeurs.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

**Informations générales** Choisir l'équipement de protection conformément aux normes CEN en vigueur et en coopération avec le fournisseur de l'équipement de protection.

**Protection des yeux/du visage** En cas de contact oculaire probable, porter des lunettes de sécurité de type protection chimique ou à écrans latéraux.

#### Protection de la peau

**- Protection des mains** Porter des gants de protection. Les gants en butylcaoutchouc sont recommandés. Temps de protection > 120 minutes. Le liquide peut pénétrer les gants. Par conséquent, changer de gants souvent. Suivre les recommandations du fournisseur pour le choix des gants adéquats.

**- Divers** Le port de vêtements de travail normaux (chemise à manches longues et pantalons longs) est recommandé.

**Protection respiratoire** En cas de ventilation insuffisante ou de risque d'inhalation de vapeurs, porter un appareil respiratoire approprié doté d'un filtre à gaz (type A2). Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations atmosphériques en-dessous des limites d'exposition recommandées (où applicable) ou à un niveau acceptable (dans les pays où les limites d'exposition ne sont pas établies), porter un appareil respiratoire homologué.

**Risques thermiques** Sans objet.

**Mesures d'hygiène** Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants.

**Contrôle de l'exposition de l'environnement** La personne en charge de la gestion environnementale doit être informée en cas de rejet majeur de produit.

## Section 9: Propriétés physiques et chimiques

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Gel thixotrope bleu.
<b>État physique</b>	Liquide.
<b>Forme</b>	Gel thixotrope.
<b>Couleur</b>	Bleu.
<b>Odeur</b>	Douce. Éthérée.
<b>Seuil de perception de l'odeur</b>	Donnée inconnue.
<b>pH</b>	Sans objet.
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	Donnée inconnue.
<b>Point d'ébullition, point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	Sans objet.
<b>Point d'éclair</b>	-17 °C (1,4 °F) Coupelle fermée
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Donnée inconnue.
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Sans objet.

<b>limite inférieure d'inflammabilité (%)</b>	4
<b>limite supérieure d'inflammabilité (%)</b>	57
<b>Propriétés oxydantes</b>	Non disponible.
<b>Propriétés explosives</b>	Non disponible.
<b>Limite d'explosivité</b>	Donnée inconnue.
<b>Pression de vapeur</b>	185 (20 °C/68 °F)
<b>Densité de vapeur</b>	2 (Air = 1) (20 °C/68 °F)
<b>Taux d'évaporation</b>	Sans objet.
<b>Densité relative</b>	Heavy grade: 1,10 (20 °C/68 °F) Light grade: 0,95 (20 °C/68 °F) Medium grade: 1,03 (20 °C/68 °F)
<b>Solubilité (dans l'eau)</b>	Légèrement miscible.
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau)</b>	Donnée inconnue.
<b>Température de décomposition</b>	Donnée inconnue.
<b>Viscosité</b>	Sans objet.
<b>COV (% en poids)</b>	25 - 50 (Méthode d'essai Hylomar 1,1A Mesure des matières volatiles)
<b>Pourcent volatils</b>	Donnée inconnue.
<b>Autres informations</b>	Aucune information pertinente supplémentaire n'est disponible.

## Section 10: Stabilité et réactivité

<b>Réactivité</b>	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
<b>Stabilité chimique</b>	Risque d'ignition. Ce produit est stable dans des conditions normales.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
<b>Conditions à éviter</b>	Chaleur, flammes et étincelles. Eviter les températures supérieures au point d'éclair.
<b>Matières incompatibles</b>	Agents oxydants forts.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

## Section 11: Informations toxicologiques

<b>Informations générales</b>	L'exposition professionnelle à la substance ou au mélange peut provoquer des effets indésirables.	
<b>Informations sur les voies d'exposition probables</b>		
<b>Ingestion</b>	L'ingestion peut causer une irritation et un malaise.	
<b>Inhalation</b>	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. À des concentrations élevées, les vapeurs peuvent irriter l'appareil respiratoire.	
<b>Contact avec la peau</b>	Le contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer un dessèchement, des gerçures ou une irritation.	
<b>Contact avec les yeux</b>	Provoque une sévère irritation des yeux.	
<b>Symptômes</b>	Irritation des yeux et des muqueuses. Les personnes exposées peuvent souffrir de larmoiement, rougeur et gênes. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.	
<b>Informations sur les effets toxicologiques</b>		
<b>Toxicité aiguë</b>	Peut causer des gênes en cas d'ingestion.	
<b>Composants</b>	<b>Résultats d'essais</b>	
Acétone (67-64-1)	Aiguë Cutané DL50 Lapin: 20000 mg/kg	
	Aiguë Inhalation CL50 Rat: 50 mg/l 8 Heures	
	Aiguë Oral DL50 Rat: 5800 mg/kg	
<b>Corrosion/irritation cutanées</b>	Le contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer un dessèchement, des gerçures ou une irritation.	
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Provoque une sévère irritation des yeux.	
<b>Sensibilisation respiratoire</b>	Non classé.	
<b>Sensibilisation cutanée</b>	Non classé.	

<b>Mutagenicité des cellules germinales</b>	Non classé.
<b>Cancérogénicité</b>	Non classé.
<b>Toxicité reproductrice</b>	Non classé.
<b>Toxicité spécifique des organes cible - exposition unique</b>	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
<b>Toxicité spécifique des organes cible - expositions répétées</b>	Non classé.
<b>Danger par aspiration</b>	Non classé.
<b>Informations sur les mélanges et informations sur les substances</b>	Sans objet.
<b>Autres informations</b>	Aucun autre effet aigu ou chronique spécifique sur la santé n'est constaté.

## Section 12: Informations écologiques

### Toxicité

Composants	Résultats d'essais
Acétone (67-64-1)	CL50 Tête-de-Boule: > 100 mg/l 96 heures
<b>Persistance et dégradabilité</b>	Donnée inconnue.
<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Donnée inconnue.
<b>Mobilité</b>	Le composant acétone est miscible à l'eau et peut se répandre dans les réseaux d'eau.
<b>Devenir dans l'environnement - Coefficient de partage</b>	Donnée inconnue.
<b>Mobilité dans le sol</b>	Donnée inconnue.
<b>Résultats des évaluations PBT et VPVB</b>	N'est pas une substance ou un mélange PBT ou vPvB.
<b>Autres effets néfastes</b>	Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Cependant, la possibilité que des déversements majeurs ou fréquents aient des effets nocifs ou dangereux pour l'environnement n'est pas exclue. Un risque environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.

## Section 13: Considérations relatives à l'élimination

### Méthodes de traitement des déchets

<b>Déchets résiduels</b>	Ne pas déverser dans les rivières, les lacs, en montagne etc., le produit pouvant affecter l'environnement.
<b>Emballages contaminés</b>	Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.
<b>Code des déchets UE</b>	Le code de déchet doit être attribué en accord avec l'utilisateur, le producteur et les services d'élimination de déchets.
<b>Informations / Méthodes d'élimination</b>	Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau. Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés en décharge agréée. Élimination des contenus/contenants conformément aux dispositions locales / régionales / nationales / internationales en vigueur.
<b>Précautions spéciales</b>	Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

## Section 14: Informations relatives au transport

### ADR

<b>Numéro ONU</b>	UN1133
<b>Nom d'expédition des Nations unies</b>	ADHESIVES.
<b>Classe(s) de danger pour le transport</b>	3
<b>Classe(s) de danger subsidiaire</b>	-
<b>Groupe d'emballage</b>	II
<b>Dangers pour l'environnement</b>	No

<b>Étiquettes requises</b>	3
<b>Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Consulter les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant toute manipulation.
<b>RID</b>	
<b>Numéro ONU</b>	UN1133
<b>Nom d'expédition des Nations unies</b>	ADHESIVES.
<b>Classe(s) de danger pour le transport</b>	3
<b>Classe(s) de danger subsidiaire</b>	-
<b>Groupe d'emballage</b>	II
<b>Dangers pour l'environnement</b>	No
<b>Étiquettes requises</b>	3
<b>Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Consulter les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant toute manipulation.
<b>ADN</b>	
<b>Numéro ONU</b>	UN1133
<b>Nom d'expédition des Nations unies</b>	ADHESIVES.
<b>Classe(s) de danger pour le transport</b>	3
<b>Classe(s) de danger subsidiaire</b>	-
<b>Groupe d'emballage</b>	II
<b>Dangers pour l'environnement</b>	No
<b>Étiquettes requises</b>	3
<b>Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Consulter les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant toute manipulation.
<b>IATA</b>	
<b>Numéro ONU</b>	UN1133
<b>Nom d'expédition des Nations unies</b>	Adhesives.
<b>Classe(s) de danger pour le transport</b>	3
<b>Classe(s) de danger subsidiaire</b>	-
<b>Groupe d'emballage</b>	II
<b>Dangers pour l'environnement</b>	No
<b>Étiquettes requises</b>	3
<b>Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Consulter les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant toute manipulation.
<b>IMDG</b>	
<b>Numéro ONU</b>	UN1133
<b>Nom d'expédition des Nations unies</b>	ADHESIVES.
<b>Classe(s) de danger pour le transport</b>	3
<b>Classe(s) de danger subsidiaire</b>	-
<b>Groupe d'emballage</b>	II
<b>Polluant marin</b>	No
<b>Étiquettes requises</b>	3
<b>Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Consulter les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant toute manipulation.
<b>Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC</b>	Sans objet.

## Section 15: Informations réglementaires

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

### Réglementations de l'UE

**Règlement (CE) n° 2037/2000 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, Annexe I**

N'est pas listée.

**Règlement (CE) n° 2037/2000 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, Annexe II**

N'est pas listée.

**Règlement (CE) n° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants, Annexe I**

N'est pas listée.

**Règlement (CE) no 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, Partie 1**

N'est pas listée.

**Règlement (CE) no 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, Partie 2**

N'est pas listée.

**Règlement (CE) no 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, Partie 3**

N'est pas listée.

**Règlement (CE) no 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe V**

N'est pas listée.

**Directive 96/61/CEE relative à la prévention et à la réduction intégrées de la pollution (IPPC) : Article 15, registre européen des émissions polluantes (EPER)**

N'est pas listée.

**Règlement (CE) n° 1907/2006, REACH Article 59(1). Liste des candidats**

N'est pas listée.

### Autres réglementations

Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives de la CEE ou aux lois du pays concerné. Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) N° 1907/2006.

### Réglementations nationales

Donnée inconnue.

### Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de sécurité chimique n'a été mise en œuvre.

## Section 16: Autres informations

### Liste des abréviations

CLP : Règlement n° 1272/2008.  
DNEL : Derived No-Effect Level (niveau dérivé sans effet).  
PNEC : Predicted No-Effect Concentration (concentration prévisible sans effet).

### Références

Donnée inconnue.

### Informations sur la méthode d'évaluation utilisée pour classer le mélange

Le mélange est classé en fonction des résultats des essais relatifs aux dangers physiques. La classification relative aux dangers sanitaires et environnementaux est obtenue par une combinaison de méthodes de calcul et de résultats d'essai, lorsqu'ils sont disponibles. Pour plus de détails, consulter les sections 9, 11 et 12.

### Texte intégral des avertissements ou phrases R et H en Sections 2 à 15

R11 Facilement inflammable.  
R36 Irritant pour les yeux.  
R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.  
H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.  
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.  
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.

### Informations de formation

Suivre les instructions dispensées pendant la formation lors de la manipulation de ce matériau.

### Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette FDS sont exactes dans l'état actuel des connaissances et reposent sur les données disponibles au moment de la préparation du document.

### Date de publication

le 22-août-2011

### Date de révision

le 23-décembre-2011

### Date d'impression

le 23-décembre-2011